

# CODE DE CONDUITE DU GROUPE PLANZER

Janvier 2023

planzer.ch



## CONTENU

AVANT-PROPOS	04		
NOS VALEURS	07		
NOUS AGISSONS NOS PRINCIPES	07 08		
		LOIS ET ORDONNANCES	08
GESTION DE LA QUALITÉ PLANZER (GQP)	09		
SÉCURITÉ ET SANTÉ NOTRE ENVIRONNEMENT FRAVAIL DES ENFANTS	10		
		CONCURRENCE LOYALE	11
		PAS DE CORRUPTION	12
INFORMATIONS D'ENTREPRISE CONFIDENTIELLES	12		
SYSTÈMES D'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	15		
SIGNALISATION DES INFRACTIONS	15		

## CODE DE CONDUITE DU GROUPE PLANZER

Chers collaborateurs,

Le code de conduite du groupe Planzer est le fruit de notre culture d'entreprise. Il est l'expression d'une tradition et d'une responsabilité d'entreprise familiale qui ont prévalu dans l'entreprise pendant de nombreuses années.

Envers nos clients et nos partenaires commerciaux, envers notre personnel, envers notre environnement et envers la société.

En matière d'éthique et d'intégrité, Planzer satisfait aux normes les plus strictes. Le code de conduite en est la représentation et est destiné à protéger et à promouvoir notre entreprise qui jouit d'une excellente et solide réputation sur le marché. Les règles de conduite se basent sur nos principes commerciaux et, dès lors, sur une responsabilité entrepreneuriale, un respect mutuel et une détermination à long terme.

En tant qu'entrepreneur, il nous incombe de faire respecter ces règles de conduite. Pour le bienêtre de l'ensemble du groupe Planzer, nous souhaitons également appliquer nos exigences en matière de conduite aux activités de tous les membres du personnel. Ce qui s'effectue, d'une part, en s'appuyant sur la responsabilité individuelle des différents membres du personnel et, d'autre part, par les instructions de la direction et des cadres, et les mécanismes de contrôle correspondants. Nous pouvons ainsi promouvoir nos valeurs, la réputation ainsi que la position de Planzer sur le marché et assurer une économie durable pour l'avenir.

Les principes de conduite de Planzer (voir page 7) constituent la base de notre éthique professionnelle et, par voie de conséquence, la référence à laquelle notre travail quotidien sera comparé. Ils nous incitent à donner jour après jour le meilleur de nous-mêmes.

La direction et les cadres aident les membres de notre personnel à agir et à vivre selon ces principes. Pour ce faire, nous montrons le bon exemple et privilégions des relations ouvertes basées sur la confiance, tant en interne qu'en externe.

En cas de doute sur la manière dont quelqu'un doit se comporter dans une situation précise, les supérieurs hiérarchiques, le service du personnel, la direction ainsi que le responsable de la conformité vous apportent conseil et assistance.

Nous prions les membres du personnel d'assimiler le code de conduite et les remercions de respecter nos exigences élevées en matière de conduite dans l'intérêt de l'ensemble de l'entreprise.

Meilleures salutations

Nils/Planzer





### **NOS VALEURS**

- > Dans notre grande famille, nous nous tutoyons tous, de l'apprenti au directeur.
- Nous nous saluons, nous entraidons, faisons preuve de respect, de confiance, sommes courtois et loyaux, et disons ouvertement ce que nous pensons et ressentons.
- Nous passons beaucoup de temps au travail notre poste de travail devient donc un peu notre lieu de vie. Ensemble, nous organisons ce lieu de vie pour le rendre aussi agréable et sûr que possible.
- > Nous encourageons les membres de notre personnel afin de pouvoir toujours fournir des performances de haut niveau avec eux.
- > C'est ensemble que nous formons notre avenir. Nous sommes ouverts à la nouveauté et continuons de nous développer. Nous nous sentons bien et nous aimons nous rendre au travail pour y trouver aussi plaisir et bonheur.
- Nous aimons la critique, de l'apprenti au chef et inversement, car c'est ainsi que nous nous améliorons en permanence.
- Nous prenons soin de tout: de nos semblables, de l'environnement, du véhicule, de l'outil et des ressources.
- Nos clients et nos fournisseurs sont nos amis ils sont au centre de nos préoccupations. S'ils sont heureux, nous le sommes aussi. C'est ce que nous appelons la qualité.

### NOUS AGISSONS DE MANIÈRE

#### > entrepreneuriale:

Avec des structures à taille humaine et un très grand professionnalisme, nous nous concentrons sur nos services clés, à savoir le transport, la logistique de stockage et le transport. Ils garantissent notre existence financière.

#### > familiale:

En tant qu'entreprise familiale, nous entretenons les valeurs de loyauté, de confiance, de relations personnelles et de responsabilité individuelle. Ce n'est pas nous qui sommes au centre de nos préoccupations, mais la satisfaction de nos clients.

#### > mobile:

Pour nous déplacer, nous avons besoin de chemins. Nous cherchons non seulement le chemin le plus court, mais aussi le plus intelligent. La préservation de notre environnement et de ses ressources en font partie, car, sans environnement ni ressources, nous ne pouvons pas nous déplacer.

#### > visionnaire:

Notre soif de la nouveauté et notre sens du réalisable nous ouvrent de nouvelles perspectives professionnelles. Mais nous veillons à ne jamais perdre de vue la sécurité. Et nous formons chaque année plus de 100 apprenti(e)s. Ils représentent une partie de notre avenir dans l'entreprise.

#### > irréprochable du point de vue juridique et éthique:

Il ne faut pas seulement respecter les prescriptions légales, mais aussi veiller à agir de manière intègre et éthiquement irréprochable dans toutes les situations, tout en protégeant les droits individuels. Nous comptons sur ce comportement des membres de notre propre personnel, mais aussi de nos partenaires commerciaux.

### NOS PRINCIPES

Nous pensons et agissons de manière responsable, honnête et entrepreneuriale.

Que ce soit en tant que membre de la direction, cadre ou membre du personnel, nous respectons toujours ces principes.

- Nous ne faisons rien qui pourrait nuire à la réputation de Planzer.
- Nous agissons toujours de manière légale et loyale.
- Nous faisons passer les intérêts de l'entreprise avant nos intérêts personnels.

## LOIS ET ORDONNANCES

Nous faisons partie intégrante de notre entreprise. C'est pourquoi nous en respectons les règles.

Nous respectons toutes les lois et ordonnances qui s'appliquent à notre activité professionnelle ou qui sont importantes pour l'apport de nos services. Nos actions ne peuvent pas aller à l'encontre de ces prescriptions. Nous y parvenons grâce à une culture de l'erreur ouverte et à une communication transparente.

Chacun/chacune est personnellement responsable du respect de toutes les directives pertinentes. Cela concerne notamment les instructions réglementaires et les pratiques commerciales qui vont au-delà du minimum légal. Nous ne respectons pas uniquement les règles externes, mais également les internes.

Nous exigeons donc également le respect du règlement d'organisation et des réglementations en matière de compétence.

## GESTION DE LA QUALITÉ PLANZER (GQP)

La GQP assure la qualité de nos services, crée une haute valeur ajoutée et aide nos clients à obtenir un avantage sur leurs concurrents.

La GQP est axée sur les besoins des clients. En plus de la GQP et dans le cadre de l'autocontrôle, Planzer participe au programme Ecovadis. Cette participation doit être approfondie continuellement pour atteindre le degré de détail nécessaire à un moment donné.

La GQP réussit les audits de grandes entreprises connues et est régulièrement contrôlée et certifiée par ces dernières comme gestion de la qualité convenant aux normes ISO.

Dans les processus GQP en cours, Planzer s'efforce en permanence de ne pas considérer la GQP comme un simple système de gestion d'informations et de documents statiques, mais de faire en sorte que les membres du personnel la perçoivent comme un processus de qualité vécu, l'appliquent en permanence, voire l'améliorent. Pour ce faire, ils sont formés périodiquement, mais aussi contrôlés. Les audits répondent aux critères des directives d'application dans tous les domaines couverts par le processus GQP et sur tous les sites concernés.

Nous avons également commencé, dans le domaine de la conformité, à donner des formations théoriques et pratiques aux niveaux qui en sont responsables.

Sur la base des structures GQP existantes et moyennant des adaptations et des optimisations permanentes, et de la mise en relation des documents et processus existants, Planzer est assurée de la mise en place d'un système de conformité dynamique qui lui correspond comme partie intégrante d'une gestion de la qualité globale. Planzer s'efforce d'appliquer et de vivre avec souplesse et efficacité les exigences en matière de qualité comprises dans le sens le plus large possible dans l'ensemble du groupe Planzer.

## SÉCURITÉ ET SANTÉ

À long terme, la sécurité et la santé sont vitales. C'est pourquoi nous les protégeons.

Nous sommes responsables de la sécurité de tous les membres du personnel et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle soit assurée. En tant que supérieurs hiérarchiques, nous nous engageons à informer les membres de notre personnel, à les former et à les inspecter autant que nécessaire.

Nous respectons les directives SUVA en vigueur ainsi que les autres prescriptions en matière de sécurité d'application, en particulier celles qui concernent les marchandises dangereuses, les aliments, les produits pharmaceutiques et les normes nationales et internationales.

La qualité de la sécurité et de la santé des membres de notre personnel est également assurée par la GQP. Les différents sites de Planzer font régulièrement l'objet d'audits par les services compétents de la GQP.

Nous formons les membres de notre personnel et assurons leur formation continue. Nous portons une attention particulière à la sécurité au poste de travail et à la gestion de la santé à long terme. Avec des cours spéciaux sur différents sujets liés à la santé, comme, p. ex., l'alimentation et le maintien, ainsi que dans le domaine du sport, nous nous assurons que les membres de notre personnel vivent sainement en dehors du travail aussi.

## NOTRE ENVIRONNEMENT

Un environnement intact est primordial pour notre avenir économique. C'est pourquoi nous nous en préoccupons.

Nous contribuons beaucoup à la protection durable de notre environnement. Grâce à un transport combiné unique, nous diminuons nettement nos émissions de  ${\rm CO_2}$ : nous transportons plus de 60 % de toutes nos marchandises par rail.

De plus, nous entretenons un parc de véhicules modernes et formons régulièrement nos chauffeurs à la conduite respectueuse de l'environnement et à une utilisation écologique des véhicules. Nous veillons

aussi à utiliser des techniques du bâtiment respectueuses de l'environnement lorsque nous construisons de nouveaux bâtiments.

Nous responsabilisons les membres de notre personnel et nous les aidons à contribuer activement à la protection de notre environnement.



## TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants est une violation des droits de l'homme. C'est pourquoi nous y sommes résolument opposés.

Toute forme d'exploitation des enfants est interdite. À ce sujet, nous suivons les conventions de l'OIT, les conventions des Nations unies et les lois nationales.

Les droits des jeunes travailleurs sont définis dans le droit du travail suisse et ses différentes ordonnances. Nous nous y tenons sans compromis.

### CONCURRENCE LOYALE

Nous garantissons une concurrence loyale et croyons en l'économie de marché libre basée sur la concurrence. Nous condamnons donc les ententes illégales qui restreignent la concurrence.

La concurrence permet de s'assurer que notre travail sera rémunéré durablement et d'assurer l'avenir de notre entreprise. S'entendre avec des concurrents en défaveur de clients détruirait la confiance que nous avons établie laborieusement avec nos clients au cours de nombreuses années. Une telle pensée à court terme causerait à l'entreprise des dommages directs et probablement irréparables.

La libre concurrence est protégée et encouragée par le droit de la concurrence. C'est pourquoi tous nos actes doivent respecter sans condition les prescriptions de protection de la concurrence (lois antitrust). Les normes minimales suivantes sont applicables chez Planzer:

- En aucun cas nous ne concluons des accords ni des ententes avec des concurrents pour s'entendre sur des prix ou se répartir, ou s'attribuer des marchés, des volumes de services, des territoires ou des clients.
- Nous n'échangeons aucune information sur les prix actuels ou futurs, les marges bénéficiaires, les coûts, les offres, les parts de marché, les pratiques en matière de service et de vente, les conditions de vente, les clients ou les partenaires commerciaux avec des concurrents.

- Nous ne convenons d'aucune revente de nos services à des prix particuliers avec nos clients et nous n'entreprenons rien qui pourrait favoriser de manière déloyale un client par rapport à un autre client avec lequel il serait en concurrence.
- Bien entendu, nos collaborateurs sont libres de se rassembler et de former un syndicat de leur choix. Si nos collaborateurs envisagent de participer à des réunions, nous les encourageons à assister uniquement aux réunions d'associations interprofessionnelles réputées et reconnues, et à discuter à l'avance de leur participation ou de leur implication dans une fonction de l'association avec leur supérieur hiérarchique, la direction ou le responsable de la conformité.

## PAS DE CORRUPTION

La corruption va à l'encontre de notre éthique professionnelle. C'est pourquoi nous punissons de telles pratiques.

Nous n'acceptons aucun avantage personnel, financier ou autre inapproprié (p. ex., un cadeau, un service ou une invitation) allant au-delà des limites de l'hospitalité qui est d'usage dans les affaires.

Et nous ne proposons pas non plus de tels avantages à des tiers. Nous ne le faisons pas non plus directement ou indirectement via des tiers pour établir une relation d'affaires avec un tiers ou influencer ses décisions.

Si nous sommes impliqués dans de telles activités, nous nous distançons pour préserver notre intégrité et signalons l'incident sans délai à notre direction. La même chose vaut lorsqu'un membre du personnel pense que ces principes ont été violés, sans en être certain.

## INFORMATIONS D'ENTREPRISE CONFIDENTIELLES

Les informations confidentielles constituent des avantages concurrentiels. C'est pourquoi nous les protégeons.

Des informations sont confidentielles lorsqu'elles concernent directement ou indirectement nos activités commerciales et ne sont pas ou pas encore publiées.

Sont, p. ex., confidentiels les secrets d'affaires, les données clients, les idées, les concepts et toute autre information qui, dans le cadre de projets commerciaux, sont destinées uniquement à Planzer. Sans autorisation explicite de la direction, nous gardons ces informations

confidentielles et agissons avec prudence.

Si un client nous fait part d'un secret d'affaires dans le cadre de notre collaboration, nous traitons cette information comme s'il s'agissait d'une information appartenant à l'entreprise.





## SYSTÈMES D'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Nous utilisons nos systèmes d'information de manière professionnelle et veillons à protéger la vie privée des membres du personnel.

Nos systèmes d'information sont destinés à rendre le travail chez et pour Planzer efficace et professionnel. Ils doivent être utilisés exclusivement à des fins professionnelles et toujours de manière à ne pas violer les droits et les intérêts de l'entreprise, et les instructions formulées par Planzer.

Tout message de courrier électronique peut être considéré comme une déclaration de Planzer. C'est pourquoi il faut veiller à ne communiquer aucune information sensible du point de vue commercial, controversée ou qui pourrait avoir des conséquences contractuelles, ou plus généralement juridiques indésirables pour Planzer. Les données créées avec les systèmes d'information de Planzer et qui y sont stockées sont considérées comme étant la propriété de Planzer. Les membres du personnel sont responsables de la bonne administration de leurs données

et fichiers. Planzer se réserve le droit d'accéder à ces données à tout moment en respectant les prescriptions légales.

Bien que nous accordions beaucoup d'importance au respect mutuel et à la protection de la vie privée, les membres du personnel ne peuvent pas invoquer cette protection au-delà du droit applicable lorsqu'ils utilisent des systèmes d'information appartenant à Planzer pour la communication. Tout en respectant le droit applicable, Planzer est autorisée à surveiller, à consulter et, le cas échéant, à publier l'utilisation d'Internet et du courrier électronique.

## SIGNALISATION DES INFRACTIONS

Toute personne doit pouvoir signaler une éventuelle infraction.

Toute infraction à la loi, au présent code de conduite ou aux principes de l'entreprise doit être signalée. Il en va de même lorsqu'un membre du personnel est encouragé à enfreindre nos principes au sein de l'entreprise ou depuis l'extérieur.

Les incidents doivent être signalés sans crainte au supérieur hiérarchique, à un cadre, à la direction ou au responsable de la conformité.

Désigné par le Conseil d'administration, Hansjörg Rupp, membre de la Direction et responsable de l'état-major, est responsable de la conformité.

La confidentialité sera respectée autant que possible. Notre entreprise ne tolérera pas la moindre mesure de rétorsion à l'égard des personnes qui signalent une infraction.